

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Le Bailli scolaire de 1940.* — *Camp des éducateurs.* — VAUD : *Cotisations.* — *Changement d'adresse.* — *Places au concours.* — *Nos enfants et la guerre.* — *A Vevey.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Retenues.* — *Loi sur l'instruction publique.* — NEUCHÂTEL : *Revue des sections.* — INFORMATIONS : *Notre école.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : CIN. AZ. : *Méthodes pédagogiques et éducation nationale.* — GEORGES DURAND : *Notes sur l'éducation.* — L. DES ALOUX : *Automatisme.* — GOTTFRIED KELLER : *L'école de l'amitié.* — INFORMATIONS : *Cours de vacances pour jeunes Suisses romands à Saint-Gall.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

LA BAILLI SCOLAIRE DE 1940

Vous riez ! tant mieux ; par le temps qui court, il est bon de trouver des sujets de joie et de détente. Ce titre m'est fourni par un article de l'hebdomadaire *Curieux*, commentant le rapport adressé par le Conseil fédéral aux Chambres fédérales à propos du rétablissement de l'examen pédagogique des recrues. La question, vous le savez, a été débattue ces derniers temps dans l'*Educateur* ; la grande presse y consacre aussi des colonnes, et les fédéralistes se regimment devant cet empiétement de l'autorité centrale sur les droits qui appartenaient encore aux cantons en matière d'instruction publique.

Il s'agit, bien entendu, de *Civisme* ; les jeunes gens de 19 ans qu'on interroge montrent bien souvent qu'ils n'ont pas retenu lourd de toutes les connaissances que l'école obligatoire a cherché à leur inculquer ; alors il faut y remédier et l'on pense que des **examens**, faits par des experts exceptionnellement choisis auront pour effet de remettre de l'ordre dans ce maquis. Libre à vous d'y croire ; les experts évidemment publieront des « résultats », donneront des directives aux maîtres d'école, aux maîtres de cours professionnels et post-scolaires, et ceux-ci, sachant que l'on demandera aux recrues telle et telle chose, travailleront dans ce champ plus précis, avec des œillères mieux ajustées, et... qui vivra verra, notre Suisse devra en être mieux gardée.

Si les examens en question ont pour effet de démontrer que les trois quarts des manuels en usage dans les classes sont surcomplets, que le vocabulaire employé dans le moindre des résumés d'histoire et de civisme dépasse la portée du plus grand nombre des élèves, que les programmes sont saturés et que les idées toutes simples et les phrases toutes petites et très claires sont noyées dans un fatras livresque étouffant, alors ils auront servi à quelque chose. L'*Educateur* publiait l'an

dernier des « lettres » écrites par des recrues. Evidemment, c'était bien décevant. Il en sera de même si vous les interrogez dans d'autres branches. Les trois quarts de nos élèves primaires sont et deviendront des « manuels », de bons ouvriers pour qui l'école restera un souvenir permanent de mécomptes, d'échecs, de difficultés non vaincues. Mettez-les à l'établi, au tour, à la lime, au pétrin ; ils feront quelque chose ayant forme et dont ils sentiront l'utilité ; les voilà en bonne voie. Vivent les travaux manuels pour garçons, introduction normale à la vie pratique et aussi au civisme : l'artisan qui sait bien son métier et l'exerce en y trouvant plaisir et profit, c'est aussi l'honnête homme et le bon citoyen.

Quant à ce fameux « bailli scolaire », futur chef-expert fédéral aux examens de recrues, il fera ses expériences. Et il verra que les recrues sont des apprentis de 19 ans à qui il faut inculquer le « métier » des armes. Et que leur demander autre chose au départ que l'application à leur travail spécialisé et l'obéissance aux lois civiles et militaires est un non-sens évident. Le jeunet qui a répondu, quand on lui a demandé le nom des Trois Suisses : « Gaspard, Melchior, Balthasar », qui est-il ? Un idiot, non. Un pince-sans-rire, un timide pris au dépourvu, qui nous le dira ? Si l'examineur en chef a l'occasion de collectionner encore quelques-unes de ces belles réponses, les 100 000 fr. qu'on demande aux Chambres pour instituer ce service ne seront au moins pas jetés en l'air ou en poussière. Ainsi soit-il !

L. Cz.

* * *

Conclusions de l'article de *Curieux* :

« Nous ne sommes pas du tout hostiles, au contraire, à l'idée d'améliorer l'instruction en Suisse, et en particulier l'instruction civique, ce mot pris — comme dans le rapport fédéral — dans le sens le plus large. Mais plusieurs cantons se sont préoccupés et se préoccupent encore de ce problème. Les autorités neuchâteloises, pour citer un exemple, n'ont pas attendu l'avis de Berne avant de prendre des mesures afin de favoriser l'éducation civique de la jeunesse des écoles. Et par ailleurs un organe comme l'Institut neuchâtelois poursuit, dans son rayon d'activité naturel, la défense du patrimoine national. Nous ne voulons pas rouvrir ici tout le débat sur le meilleur moyen de sauvegarder l'intégrité et l'originalité de la Suisse. Nous prétendons que cette tâche doit être laissée aux cantons et que la Confédération doit ici se borner à susciter et à encourager les organisations cantonales.

» C'est pourquoi nous espérons que des voix romandes se feront entendre aux Chambres pour condamner les idées générales du rapport fédéral lorsque celui-ci sera discuté. Ce n'est pas au moment où l'on invite de toutes parts la Confédération à limiter ses attributions et à restituer aux cantons quelques-unes de leurs prérogatives constitu-

tionnelles — ce n'est pas à ce moment-là que le pouvoir central doit commettre de nouveaux empiètements sur le domaine qui est encore du ressort des cantons. » (Sig.) L. D.

CAMP DES EDUCATEURS

Plus que jamais, les hommes ont besoin de serrer les coudes, de mettre en commun leurs angoisses et leurs espoirs, de préciser leur attitude en face des problèmes de notre tragique présent ; et déjà un programme intéressant s'élaborait.

Mais la mobilisation, les travaux des champs, les fonctions diverses, retiennent quantité d'hommes à la place où ils doivent être et la commission du camp a décidé à regret de renoncer à l'ouvrir cette année.

VAUD

PAIEMENT DES COTISATIONS

Trop de collègues n'ont pas encore versé 20 fr. pour leur cotisation 1940.

A partir du 15 juillet, des remboursements seront adressés aux retardataires. Cependant le C. C. et le caissier sont prêts à examiner avec bienveillance les requêtes qui pourraient leur être adressées à ce sujet.

Collègues oublieux, versez sans tarder au compte de chèques postaux II. 2226 ; vous vous éviterez des frais et vous faciliterez la tâche de votre caissier mobilisé.

CH. GONTHIER.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Vous tous qui changez de domicile, annoncez votre nouvelle adresse (mentionnez aussi l'ancienne) à l'Administration de l'*Educateur* et du *Bulletin*, Imprimeries Réunies, avenue de la Gare, à Lausanne.

CH. GONTHIER.

PLACES AU CONCOURS

Vaulion : Maître primaire supérieur. — Institutrice.

Moudon : Maîtresse ménagère (25 juin).

NOS ENFANTS ET LA GUERRE

On l'a dit, mais il faut le répéter pour s'en convaincre toujours mieux : nos enfants sont déjà des victimes de la guerre. Les petits tout d'abord, ceux de 6 à 8 ou 9 ans, ceux qui ne comprennent pas et vivent de sensations. N'avez-vous pas lu dans leurs yeux, parfois, une véritable détresse ? Avec une acuité particulière, ils sentent que des événements considérables se produisent, que des dangers réels les menacent directement, eux et les leurs. Nerveux et irritables, ils deviennent difficiles, d'autant plus que souvent la mère fatiguée reste seule à les élever. Le monde, magnifique à l'ordinaire, que crée leur imagination, se peuple

de visions terrifiantes ; l'anxiété qu'ils lisent dans beaucoup de regards, les cris d'indignation et de haine, les atteignent en plein cœur, les excitent et les bouleversent. Toujours plus instables, ils subissent avec peine l'enseignement et l'immobilité de la classe.

D'autres, trop jeunes pour être utiles, trop souvent laissés à eux-mêmes, jouent à la guerre et au meurtre, discutent avec véhémence d'avions, de chars d'assaut, de massacres. Ils feuilletent des journaux illustrés, se passionnent au spectacle des films d'actualité. La vue de ces scènes de destruction, de toutes ces ruines endurecit leur cœur ; leurs instincts sanguinaires s'éveillent, se développent.

Et les plus grands, les adolescents ? Aux champs, à l'atelier même, ils remplacent le père ou les grands frères absents ; quelques-uns se surmènent à faire un travail au-dessus de leurs forces, heureux pourtant, sauvés par la tâche à effectuer ! Ils prennent confiance en eux-mêmes, se surpassent et goûtent à la joie profonde d'un grand devoir accompli. Mais la plupart de nos jeunes restent désemparés. Au moment où ils prennent conscience de la vie et de leur propre vie, ils respirent une ambiance malsaine d'inquiétude, de haine et de mort. A l'âge des vastes espoirs, ils n'osent pas faire de grands rêves ; leur avenir leur apparaît comme bouché ; il n'est que crainte, désastre éventuel, misère certaine. Un doute profond s'empare de l'esprit des meilleurs : à quoi bon s'efforcer puisqu'on détruit les valeurs qu'on nous a appris à apprécier.

A l'enfance troublée, nous devons témoigner une compréhension affectueuse et montrer un courage tranquille. Qu'un esprit de bonté et de solidarité illumine nos classes et inspire tout notre effort scolaire !

A. C.

A VEVEY

Journée des Roses. — En ce 10 juin 1940, qui restera pour notre Europe latine un sinistre anniversaire, les élèves du degré supérieur ont vendu des roses en ville au profit de l'œuvre de vacances de l'infirmière scolaire. Sou par sou ont été rassemblés 950 fr. environ, résultat encourageant si l'on tient compte du nombre des collectes et des impôts qui drainent inlassablement grosse et menue monnaie. Mais qui résistera, en ces temps de disgrâce, au sourire d'une fillette vous offrant quelques fleurs ? C'est un peu de joie qui passe et qu'il faut retenir... Et ces précieuses piécettes, récoltées une à une, permettront de procurer à une vingtaine d'enfants malingres trois semaines de vacances près des sapins.

Courses scolaires. — Il y a un an, à pareille époque, des milliers d'enfants faisaient route vers Zurich, puis au retour visitaient la Suisse primitive berceau de notre Confédération. Cette année, qui songe à partir en course ? Cela est possible évidemment, mais le cœur peut-il

y être ? Voilà pourquoi nous attendrons des jours meilleurs, septembre peut-être, pour faire une sortie dans les endroits non gardés militairement. Car nos Alpes, nos Préalpes, nos sommets et nos cols ne sont plus accessibles à tout venant : on a beau montrer patte blanche, c'est l'homme en gris-vert qui répond : — Non !

L. Cz.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

RETENUES

En son temps, l'U. I. P. G. avait adressé au président du Département de l'Instruction publique, une lettre lui demandant quelles dispositions il comptait prendre au sujet de nos collègues mobilisés pendant les vacances d'été. La commission de défense estimait que pendant cette période, une retenue sur les traitements était injustifiable. Elle citait, entre autres arguments, le fait que notre traitement, s'il est pour une raison d'ordre pratique, réparti en 12 mensualités, n'est calculé que sur 10 mois de travail.

Le président de notre Département, lors d'un entretien qu'il nous a accordé le 13 juin, nous a répondu qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet, que le Département, s'il admettait notre point de vue, serait obligé de retenir pour un instituteur mobilisé au cours des dix mois scolaires, le % prévu plus la part correspondant aux traitements de juillet et d'août. Ainsi, un collègue mobilisé pendant janvier, février et mars 1940 subirait, outre la retenue prévue pour ces trois mois de mobilisation une retenue supplémentaire de $\frac{3}{10}$ pour juillet et de $\frac{3}{10}$ pour août.

Le Département estime cependant que le système qui consiste à calculer le traitement sur dix mois est absurde. Il se propose donc de compter, dès l'année scolaire 1940-41, les traitements sur une année de 365 jours. Une journée d'absence non payée représenterait dès lors le $\frac{1}{365}$ du traitement et le calcul des retenues pour mobilisation serait basé sur ce système, la retenue étant faite *quelle que soit la période de mobilisation*.

(La Commission de défense adresse au Département de l'Instruction publique une demande tendant à obtenir un congé de deux semaines pour les mobilisés rentrant après trois mois de service. Cette mesure a été prise, nous dit-on, en faveur des employés de l'administration.

E. D.)

LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Au cours du même entretien, M. le président du Département a répondu aux remarques et objections que nous lui avons adressées à la suite de notre dernière assemblée.

Nous pensons que tous nos collègues accepteront, comme nous, les éclaircissements que M. le président a bien voulu nous fournir.

Art. 125. En cas de mise en congé pour état de santé, nous demandions qu'on précisât quel serait l'expert médical qui jugerait.

Réponse : Les statuts de la C. I. A. prévoient le cas et ce sont eux qui complètent cet article.

En cas de désaccord de la part de l'intéressé, celui-ci peut faire intervenir la commission de recours.

Art. 126. Suppression de fonction entraînant la mise en congé du fonctionnaire.

Réponse : Cet article ne vise que certains cas particuliers. Il ne peut jouer aucun rôle pour un groupe sauf dans l'éventualité d'une carence partielle ou complète de l'Etat. Une déclaration dans ce sens sera faite au Grand Conseil lors de la discussion de la loi.

Art. 128. Nous constatons que la commission de recours n'a pas le pouvoir de casser une décision du Conseil d'Etat, que par conséquent elle ne méritait pas son titre. Nous demandions la création d'une vraie commission de recours.

Réponse : Votre demande est contraire à la Constitution. La commission de recours est en effet inopérante, mais elle présente cependant l'avantage de pouvoir refaire toute l'instruction et d'être extrêmement utile lors d'un recours au Tribunal fédéral qui seul peut casser une décision du Conseil d'Etat.

Sur quelques autres points de détail, le président du Département a donné satisfaction. Il s'oppose cependant au maintien de la Commission scolaire qu'il juge inutile, et préfère avoir des rapports plus directs avec les représentants des associations qui sont des gens du métier.

Pour la Commission de défense : G. P.

NEUCHÂTEL

REVUE DES SECTIONS (*Fin*)

Section de La Chaux-de-Fonds. — Cette section par laquelle nous terminons cette rapide revue¹ est la seule qui, à côté des difficultés causées par la mobilisation, a eu la vie troublée par des questions d'ordre local délicates à résoudre et par le conflit dont il a été fait mention à plus d'une reprise, dans *l'Educateur*.

Laissons plutôt la parole à M. J.-H. Vuilleumier, président de cette section.

« Votre comité, dit-il, a eu sa large part de tribulations et de soucis. Il ne s'est pas réuni moins de 19 fois et a dû convoquer quatre assemblées générales. Il faut être à la tête d'une société comme la nôtre pour se rendre compte de la multiplicité des tâches, du nombre incalculable de lettres à écrire, des démarches à entreprendre, des pourparlers à mener à chef, des entretiens à soutenir. Ici, je me fais un plaisir de rendre un hommage reconnaissant aux membres du comité toujours disposés

¹ Voir *Bulletin* des 18 mai, 1^{er} et 15 juin.

à rendre service, à accomplir leur part de travail avec une bonne grâce qui ne s'est jamais départie. Il en est même qui besognent pour la collectivité au détriment de leurs devoirs de famille, apportant ainsi leur pierre à l'édifice. Notre vive gratitude leur est acquise. »

L'assemblée du 3 février charge le Comité de rechercher une meilleure collaboration avec l'autorité. Il s'entremet ensuite pour aplanir « certains conflits survenus entre quelques collègues et l'autorité », et obtient « une suspension ou une modification des sanctions prévues ».

Nous avons, lisons-nous plus loin, mis en chantier l'étude des différents problèmes pratiques soulevés par les circulaires directoriales : examens, sorties de classe, courses, etc. »

« Sommes-nous, se demande le rapporteur, au bout de notre tâche concernant ce but précis ? Non pas. Il y a eu des succès, certes. Il y a eu des désillusions de part et d'autre aussi, des incompréhensions, peut-être. Qu'importe ! Nous sommes prêts à reconnaître nos manquements. Lorsque les tempéraments sont divers, les conceptions parfois diamétralement opposées, les intérêts divergents, la position devient souvent ardue. Nous autres, Neuchâtelois, nous émettons facilement des jugements à l'emporte-pièce, et nous en particulier, membres du corps enseignant, — serait-ce, peut-être parce que notre profession tend par trop nos nerfs — nous avons des réactions vives et crions volontiers à l'injustice sans avoir examiné au préalable les causes premières, les circonstances spéciales ou les raisons péremptoires.

« Après cette période pénible où nous avons l'impression, ajoute le rapport, d'être entourés, sinon submergés par une vague de défaitisme, de méfiance et d'incompréhension, des temps meilleurs ramèneront heureusement le sourire et la confiance. »

En effet, la section se rend à Bienne pour visiter une fabrique de pianos.

Le 8 juin, c'est une causerie de Mlle Yvonne Barbier, sur le cours de chant de Morges, suivie d'un concert offert par Mlles Hoffmann et par M. Debrot.

Plus tard, visite des chefs-d'œuvre du Prado, à Genève et de l'Exposition nationale.

La section possède un « Foyer » avec une bibliothèque qui s'est agrandie au cours de l'exercice. On y a aménagé un vaisselier qu'on a enrichi de tasses à thé achetées à Langenthal lors d'une visite à la fabrique de porcelaine. Elles sont étrennées lors de la réunion de Noël.

La mobilisation oblige 8 membres de la section à se rendre sous les drapeaux. Deux messages leur sont adressés ainsi qu'un témoignage tangible de l'affection de ceux qui sont restés à leur poste.

L'entretien au sujet de la motion DuPasquier fut intéressant, mais n'aboutit à aucune conclusion pratique.

Depuis tantôt deux ans, il est question d'organiser un Festival au profit d'œuvres scolaires. M. André Pierre-Humbert a écrit, à cet effet, un poème « Saisons fleuries », mis en musique par M. E.-L. Pantillon. Sans la mobilisation, il aurait été joué l'automne dernier.

L'auteur du poème fit lecture de son œuvre au cours de la réunion de Noël. Les chants furent exécutés par Mme Pantillon-Brehm et les élèves de quelques classes se produisirent dans trois chœurs. On attend avec impatience la réalisation scénique de cette belle œuvre.

M. Ed. Kaiser s'est chargé de broser les décors et M. Ed. Debrot, l'excellent chanteur de la section, sera la cheville ouvrière de l'entreprise.

Le *Trait d'Union*, organe de la section, n'a pu paraître que cinq fois. L'achat d'une machine à multocopier lui permettra de se présenter sous des dehors plus avantageux.

La collecte en faveur des instituteurs tchécoslovaques a produit la somme de 206 fr. 50. Le produit d'une souscription en faveur des enfants de chômeurs et de soldats mobilisés a été arrondi à 100 francs.

Notons encore une excursion, en automne.

Au terme de son intéressant rapport, M. Vuilleumier s'exprime comme suit : « L'année s'achève dans l'agitation. Peut-être, n'avons-nous pas été compris de plusieurs ; peut-être, avons-nous commis involontairement des erreurs. Nous vous prions de nous les pardonner. Nous nous sommes toujours efforcés (c'est au nom du Comité que parle le rapporteur) de rechercher non pas la solution qui plaise à tous, mais celle qui nous a paru la plus sage. »

Nous voulons espérer que l'harmonie renaîtra dans notre grande section des Montagnes et qu'ainsi son sympathique président recevra la récompense que méritent ses efforts bienveillants.

J.-ED. M.

INFORMATIONS

NOTRE ÉCOLE

Sous le triple titre *Die Schule des Schweizervolkes — Notre Ecole — La nostra Scuola*, vient de paraître le compte-rendu du 27^e Lehrertag et de la Semaine pédagogique, qui eurent lieu à Zurich, en juillet de l'an dernier. C'est une grosse brochure de 430 pages, fort bien présentée. Nous y trouvons le texte des discours prononcés en séance d'ouverture et de clôture, et des nombreuses conférences données au cours de ces journées.

Félicitons les organisateurs de la Semaine pédagogique d'avoir réuni ces documents. On a du plaisir à lire ces belles pages ; on revit ces merveilleuses journées où les éducateurs de toute la Suisse, venus à Zurich comme en pèlerinage, témoignèrent à la face du pays leur attachement à la patrie suisse et leur dévouement à sa jeunesse. Les paroles prononcées à cette occasion ne doivent pas tomber dans l'oubli.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATION NATIONALE

(Suite.)

...Voudrait-on demander au jeune homme qu'il utilise dans un certain sens des valeurs personnelles qu'on aurait si peu fait pour conserver et développer *auparavant* ? Former des dessinateurs, des écrivains, des grammairiens, tel ne peut pas être, évidemment, le but de l'école. Mais il apparaît tout aussi vain, en même temps qu'insuffisant, de viser un but strictement pratique, de prétendre par exemple que l'école doit se préoccuper avant tout de donner une technique du dessin, une habitude d'écrire correctement, etc. D'abord l'école n'a pas le temps ni la possibilité (étant donné les enfants, les programmes) de donner un bagage suffisant, une technique suffisante dans aucun domaine. Et puis, dans l'esprit de l'écolier logeons toutes les matières du programme dans le seul but de le meubler : si le jeune homme ne continue pas à accroître ces connaissances après la sortie de l'école, s'il n'a pas l'occasion de pratiquer ce « métier » qu'il a reçu de l'école, — et c'est la majorité des cas, — tout cet acquis va se perdre rapidement ; et il ne sortira souvent de notre écolier qu'un homme scolaire encore de mentalité, moins bon écolier qu'à seize ans, chargé d'un trésor de sagesse d'autant moins lourd que lui-même sera resté plus imperméable à l'expérience, qu'on se sera moins préoccupé de lui donner le sens des réalités et de le *former*. C'est en laissant un poulain gambader et s'ébattre qu'on en fera un bon cheval, non en l'accoutumant au bât dès l'âge le plus tendre. C'est de même en traitant l'enfant comme tel, c'est en le laissant *s'exprimer* d'abord en toute liberté dans son langage, par le dessin, ou l'élocution, ou tout autre moyen, qu'on lui facilitera le passage de l'enfance à l'« humanité », et qu'on le préparera à s'exprimer plus tard dans la vie d'autant plus volontiers par le dessin, par la langue ; c'est en lui permettant d'emmagasiner un grand nombre d'images (et non de signes). Contraindre des écoliers de *huit ans* à voir comme nous, leur soumettre prématurément nos conceptions abstraites, « les déshabituer à voir petit en leur prescrivant une dimension minimum pour chaque croquis », à *huit ans* leur « tracer au tableau la manière la plus rationnelle de construire chaque figure » (remarquez que nous sommes plongés dans les « signes »), leur montrer à *huit ans* (je prends des détails insignifiants, mais révélateurs d'une mentalité), leur « montrer par exemple que pour dessiner un objet symétrique on commence par tracer un axe fictif, que pour un trapèze on trace les deux bases bien parallèles », comme le recommandent ces « Instructions concernant les essais d'une nouvelle méthode de dessin au degré inférieur

dans quelques classes du canton de Vaud », parues en 1938 sous la signature de M. Berger (instructions si intéressantes par ailleurs) : c'est je pense aussi dangereux que d'atteler à la charrue un cheval trop jeune. C'est créer la lassitude dans l'effort. C'est couper l'essor au lieu de l'accroître. C'est empêcher le poulain de parvenir jamais à la possession de toutes les forces d'un cheval, et l'enfant d'atteindre à la personnalité humaine.

Plus je vais en avant, plus j'observe nos écoliers, et plus je me rends compte que l'on fait fausse route si l'on enseigne le dessin pour lui-même, la rédaction pour elle-même, la grammaire pour elle-même. Dans les premières années de scolarité, le souci *majeur* de l'école ne doit-il pas être d'enrichir la personnalité, « de sauvegarder chez l'enfant *les qualités innées*, tout en le faisant participer aux qualités d'information ¹ » ? Et pourtant combien souvent les programmes, si lourdement encyclopédiques ; les manuels ; certaine conception de l'enseignement devenue traditionnelle auprès d'une forte proportion des parents de chez nous (et qui fait par exemple juger de la valeur d'un enfant sur le nombre des heures d'école qu'il a suivies et le rang qu'il a obtenu dans l'échelle des notes ; — qui fait que vous passez neuf fois sur dix pour un petit fat si vous affirmez, à la suite des esprits les plus vastes et les plus indépendants du siècle,... et de tous les temps, qu'on peut être analphabète et admirablement cultivé, aussi bien que fort *instruit* et peu *cultivé*, et qu'un vigneron de Lavaux est généralement plus cultivé que le meilleur élève d'une classe primaire supérieure ; — conception en vertu de laquelle « un homme un petit peu instruit *vaut nécessairement davantage* qu'un homme qui ne l'est pas, et l'homme qui saurait par cœur tous ses manuels, qui aurait passé le premier à tous ses examens, serait le premier des hommes ¹ ») ; nos propres habitudes enfin, notre formation, nous conduisent-ils bien malgré nous à développer les qualités d'information *aux dépens* des qualités innées, à laisser celles-là tuer celles-ci.

« Lire, écrire, compter, dessiner (c'est de nouveau Ramuz qui parle), sont des fonctions utiles qui ne confèrent aucun droit à celui qui les possède, elles ne confèrent qu'une facilité. Or, est-ce que l'école ne s' imagine pas que savoir lire, écrire, compter, dessiner, confère précisément des droits, dont celui de juger de tout, confère non seulement les notions que d'autres se sont faites des choses, mais la *connaissance* de ces choses mêmes, confère la *science*, non la seule possibilité d'en approcher une fois ou l'autre ? »

Pour reprendre l'exemple précis choisi, et en finir : pourquoi enseigner le dessin pour lui-même, au lieu de l'enseigner *d'abord* et avant

¹ RAMUZ, *op. cit.*

tout, comme la composition, le chant, et toutes les branches indistinctement, en rapport avec les besoins profonds de l'individu, pour aider l'enfant à développer *tous les dons personnels* qui lui constituent une originalité, qui le font « *autre* », qui dessinent sa physionomie intellectuelle et morale. Car il faut que les moins doués puissent « *rester dans la masse sans y perdre ce qui leur est propre* ».

Par le dessin enseigné d'après les « Instructions » dont nous avons dit quelques mots, on *forme* moins qu'on ne *meuble*. On n'apprend pas à l'enfant à se rapporter toujours *aux valeurs véritables* ; on le dirige vers l'abstraction au lieu de lui faire comprendre que l'intelligence doit « *embrayer sur le réel* », nous *adapter au vrai et non le vrai à nous*.

En conclusion :

Un peu moins de crainte du mystère, du primitif, de l'informulé, du balbutiement, de la part de l'école ; le remplacement des méthodes rétrogrades de dessin par celle de la liberté dirigée, par le dessin expressionniste *authentique* (tel à peu près que l'entend M. Richard Berger dans un exposé théorique de l'Annuaire de l'Instruction publique ; la leçon de composition conçue à la façon de Porinot ; l'enseignement de la grammaire d'après les principes de Brunot, à l'aide des manuels d'Atzenwiler par exemple ; — ne peuvent-ils pas faire beaucoup pour le patriotisme, le civisme et le jugement de nos futurs citoyens ? Même, je les crois à *la base* d'une éducation civique et nationale *fructueuse*.

Quelle que soit l'issue de la guerre, quel que soit le sort des armes, l'Europe va subir, inéluctablement, des transformations sociales profondes, qui seront loin d'être toutes heureuses et bienfaisantes ; d'inesestimables valeurs vont disparaître. Par la faute des dictatures ? parce qu'elles ont foulé aux pieds la morale et les droits de la personne humaine ? Certes ! Mais aussi parce que depuis longtemps les nations libres ont enfreint, généreusement, il faut le reconnaître, mais ont enfreint tout de même les lois politiques et sociales de la conservation des peuples ; parce qu'elles ont voulu adapter les réalités à leurs désirs au lieu de s'adapter elles-mêmes d'abord à la réalité.

Le sens des réalités, et celui de la hiérarchie des valeurs, voilà ce qu'il faut donner aux enfants de Suisse.

CIN. AZ.

En Campagne.

NOTES SUR L'ÉDUCATION

1. La caractéristique de l'homme est d'être doué d'intelligence et la loi morale demande précisément de contrôler l'action humaine par la raison, de n'agir qu'en connaissance de cause, en appréciant la perfection ou l'imperfection de ce que l'on veut réaliser. Une telle méthode, cela va de soi, ne s'acquiert point d'un seul coup et chacun constate combien petits et grands subissent de défenses et de sanctions pour ne pas transgresser les normes raisonnables de la liberté.

Pédagogiquement, cet idéal implique la tâche difficile de ne pas se borner à punir les enfants, de leur communiquer les motifs des actes à exécuter et de joindre à l'habitude d'une obéissance automatique un petit bagage d'idées, une première instruction morale. Ainsi, par exemple, pourrait-on refuser une troisième portion de crème en expliquant les raisons stomacales de ce renoncement ; plus tard, le bambin comprendra peu à peu le « Il faut manger pour vivre, non vivre pour manger » et il s'expliquera peut-être un jour qu'un chartreux attaché exclusivement aux réalités éternelles puisse abandonner toute gourmandise même légitime.

* * *

2. C'est un fait qu'un même acte extérieur de politesse peut s'appuyer sur des ressorts intérieurs variables selon le cas : le respect d'une personne, une tendresse compréhensive, le désir de plaire, une ruse ambitieuse, la routine sociale ou la soumission aveugle.

La constatation d'ailleurs est générale et il serait aisé à quiconque de remarquer combien les qualités du cœur ou du caractère se développent et s'épanouissent pour des buts parfois très dissemblables. Et non seulement faut-il étudier les motifs particuliers à une habitude, mais déterminer les résonances variées d'une raison alléguée, les réponses qu'elle peut susciter selon le tempérament ou l'âge, en un mot évaluer son pouvoir réel sur la vie psychologique de tel enfant ou de tel adulte.

* * *

3. « Quand tu auras vingt ans, tu feras ce que tu voudras », disait une mère à sa fille. Mais, au fond, n'est-ce pas une folie d'user d'un tel sophisme ? Et voyez-vous cette adolescente attendant le premier matin de son printemps pour loger sa maman au musée des souvenirs ?

— « C'est vilain », répétait-on à un petit gourmand. Mais comment voulez-vous que le garçonnet dévoré d'envie puisse adhérer loyalement au sens intelligible de ce vocable ? Car, pratiquement, le « c'est vilain » ne vaut que pour celui qui voit les choses du dehors, un peu comme un passant abstinent juge du triste état du malheureux buvant outre mesure ou comme un disciple de Platon, oublieux des délectations matérielles, s'enthousiasme pour la beauté de la vie intellectuelle prise dans toute sa perfection.

De ce point de vue, il convient de rappeler que la joie du beau et l'horreur du vilain supposent une double éducation esthétique et morale, une tendance acquise sans laquelle la laideur morale n'est qu'un terme vide de sens. Il en résulte que l'argument en question semble trop délicat contre la gourmandise ou la paresse juvéniles, mais que peut-être cet appel à la beauté et à l'équilibre pourrait jouer un rôle important dans la coquetterie féminine, pour faire réfléchir celles dont le maquillage

outrancier ou la fidélité aveugle à la mode aboutissent à un désastre esthétique. En cette matière, au surplus, il faut déplorer que trop d'employées ou d'étudiantes cherchent et trouvent des admirateurs en adoptant une superficialité fragile, oubliant l'essentiel de la personnalité féminine, le rayonnement de l'intelligence et du charme, la mesure des propos et des manières, la valeur sans prix d'une distinction devenue naturelle.

* * *

4. En essayant de déterminer la part qui revient à l'intelligence dans l'éducation, il importe de répéter que savoir n'est pas vouloir et que, en outre, une décision diffère encore beaucoup d'une réalisation inscrite dans le comportement d'un écolier ou les actes d'un aîné.

Il n'en demeure pas moins, cependant, que l'action humaine prend source dans un petit nombre de principes admis inconsciemment ou médités explicitement et que toute éducation exige, par voie de conséquence, une certaine précision dans les idées. De ce chef, la grande affaire ne saurait consister à supprimer les émotions et les sentiments, mais bel et bien à orienter et à multiplier les enthousiasmes en les soumettant aux normes bienfaisantes de l'intelligence. Et cela ne se peut que par des motifs appropriés que j'essaierai d'évoquer brièvement à l'aide de deux exemples faciles à développer longuement.

* * *

5. **La franchise.** La parole permet aux hommes d'exprimer leurs besoins, leurs sentiments et leurs pensées. La franchise est donc une qualité nécessaire et l'on ne peut plus croire celui qui a l'habitude de mentir. D'ailleurs, si chacun déguisait la vérité, toute vie sociale et tout enseignement seraient impossibles et personne ne pourrait plus se fier ni à une leçon, ni à une lettre, ni à un journal. En revanche, nul n'est obligé de dire toujours tout ce qu'il sait : il faut savoir se taire et ne pas raconter inutilement les secrets ou les défauts que l'on connaît.

* * *

6. **Le travail.** Dans la vie, chacun utilise des produits et des objets fournis par des commerçants et des artisans divers. Aussi, vos papas et parfois vos mamans travaillent-ils pour que l'argent gagné permette d'acheter les choses nécessaires à la famille. Pour vous, filles et garçons, vous devez devenir capables d'exercer un métier ou une profession et, dans ce but, il faut vous instruire le mieux possible et commencer ensuite un bon apprentissage. En outre, il importe de comprendre que le travail est un service rendu au prochain et qu'il y a de la joie à bien terminer un ouvrage utile à autrui.

GEORGES DURAND.

AUTOMATISME

L'automatisme a pour point de départ — qu'il s'agisse de calcul ou d'orthographe — une observation intensive, méthodique conduisant à une compréhension claire du fait à enregistrer, à « faire passer dans l'inconscient ». Il résulte d'applications répétées, exécutées dans un effort d'attention soutenue.

Deux choses indépendantes mais qui se prêtent un mutuel appui. Il n'y a pas d'automatisme possible sans applications multiples et ce même automatisme manque d'assise quand il n'est pas introduit par un ensemble de recherches méthodiques, quand les lois psychologiques ont été négligées.

Au départ, il importe donc de s'attarder aux observations ordonnées, de procéder à des comparaisons, à des analyses pour aboutir à une conclusion générale formelle. Après cette intervention que nous appellerons « intelligente », vient l'action intense de la répétition. Ici la qualité doit dominer la quantité. Les applications que l'on résout sans effort, dans une douce somnolence ne laissent que des traces floues et exposent à des erreurs qui peuvent devenir automatiques et seront plus tard difficilement corrigées. Dès que le « pli » est fait, il est inutile de contraindre les écoliers à des applications répétées mais il faut cependant revenir de temps à autre sur le passé pour s'assurer si le résultat reste acquis, si un fait nouveau ne l'a pas déformé. Il est maladroit de contraindre un écolier à des applications qui lui sont devenues familières pour la raison que ses condisciples ne l'ont pas suivi et qu'il reste dans la division un groupe plus ou moins compact de « traînants ».

(Vers l'école active, extrait.)

L. DES ALOUX.

L'ÉCOLE DE L'AMITIÉ

Un enfant avec son arche de Noé pleine d'animaux de toute espèce, mâles et femelles, ne saurait être plus content que ces hommes avec leur chère petite patrie et les milliers de bonnes choses qu'elle contient, depuis le vieux brochet moussu qui nage au fond de ses lacs jusqu'aux aigles qui planent sur ses glaciers. Combien d'espèces de gens grouillent dans cet étroit espace, tous différents par leurs mœurs et coutumes, par leurs costumes et leurs accents !... Et tout est bon et beau et cher au cœur ; car c'est la patrie.

Qu'il est donc réjouissant que tous les Suisses ne soient pas sortis du même moule, qu'il y ait des Zurichois et des Bernois, des gens d'Unterwald et de Neuchâtel, des Grisons et des Bâlois, et même deux espèces de Bâlois ! Qu'il y ait une histoire de l'Appenzell et une histoire de Genève ! Cette variété dans l'unité — Dieu veuille nous la conserver — voilà la véritable école de l'amitié !

GOTTFRIED KELLER.

Extrait de *Nos libertés*, Librairie F. Rouge, Lausanne.

INFORMATIONS

Cours de vacances pour jeunes Suisses romands à Saint-Gall.

Le canton et la ville de Saint-Gall organisent cette année aussi durant les mois d'été (juillet à septembre) des Cours de vacances officiels pour l'étude des langues à l'*Institut de jeunes gens sur le Rosenberg près Saint-Gall*. Ces cours ont pour but de procurer aux jeunes Suisses romands ainsi qu'aux fils de Suisses à l'étranger, un séjour agréable en même temps que tonifiant dans les préalpes de la Suisse orientale et de leur fournir l'occasion d'étudier et de pratiquer les langues modernes dans des cours spéciaux ainsi que dans la conversation quotidienne entre camarades. Ils visent à remplir une mission tant pédagogique que patriotique.

Pour plus amples renseignements s'adresser à la Direction de « l'Institut sur le Rosenberg » près Saint-Gall.

TEXTES LITTÉRAIRES

LA JARDINIÈRE

(Couleurs.)

Marie, vêtue de guingamp¹ à carreaux bleus et blancs, la tête abritée du soleil de juillet par un mouchoir rouge à pois blancs, sarclait laborieusement son jardin ; des gouttes de sueur perlaient au bout des mèches folles et luisantes échappées à sa coiffure. Elle reculait tout au long du sillon, envoyant de petits coups de binette qui retournaient la motte arrachée, montrant au soleil le noir luisant de la terre tranchée par l'outil, et dans laquelle se tortillait tout un monde grouillant de vers roses et de larves argentées.

Le rang de pommes de terre fini... Marie laissa tomber son outil, essuya ses fortes mains brunes (pas très propres déjà) et s'approcha de la petite fille. Elle caressa les boucles noires sur lesquelles, parfois, un rayon de soleil jetait de fauves reflets, et la petite, lâchant la poupée, se cramponna aux jupes de sa mère, se releva avec une grimace d'effort et se frotta contre les jambes de Marie avec des grâces de petite chatte.

(*La bourrasque*. Ferenczi, édit.)

M. CONSTANTIN-WEYER.

¹ Guingamp, étoffe de coton originaire de la localité de même nom, en Bretagne.

COLLÈGUES ! Servez-vous de préférence chez ceux qui par la publicité soutiennent votre journal.

LES LIVRES

CAHIERS D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Croquis de Provence, par Alphonse Daudet, introduction et choix de textes de Albert Atzenwiler, dessins de F. Portier. Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

M. Atzenwiler nous a déjà donné dans la série des « Cahiers d'enseignement pratique » les *Contes et récits de Mistral*. Ce 28^e cahier nous apporte, tirés d'ouvrages d'Alphonse Daudet, une collection de textes sur la Provence. Il est toujours difficile de couper dans un récit un morceau caractéristique sans lui enlever une partie de son intérêt. L'auteur de ce choix a réussi à réunir une série de textes vivants où le Petit Chose nous fait ses confidences ; où les gens et les choses de tout le pays de Provence s'offrent à nous avec leur soleil et leur accent. Quelques morceaux réunis sous le titre de *Croquis de Paris* et de *Croquis de guerre* permettent de se faire une idée plus complète de l'œuvre du conteur français.

Les maîtres et élèves trouveront dans *Croquis de Provence* de beaux fragments pour l'étude de la langue française : lecture, récitation et composition. Des dessins de F. Portier fixent la vision de coins caractéristiques de la Provence.

Les premiers hommes d'Europe, par Paul Henchoz, 29^e cahier.

L'auteur a voulu, dans ce cahier, préciser pour nos écoliers la vie de l'homme préhistorique. La partie la plus frappante de ce petit ouvrage est celle qui est consacrée à la technique des artisans de la pierre. Les dessins où l'auteur a représenté de nombreux outils de l'industrie lithique donnent une idée précise de l'adaptation de l'outil au travail à accomplir et à la main qui exécute ce travail. *Les premiers hommes d'Europe* initieront d'une manière agréable les élèves à l'étude de la préhistoire et leur serviront de guide à travers nos belles collections suisses.

ALB. R.

Sous l'écorce, quinze textes de Pierre Chessex, illustrés par Michel Péclard et édités par les soins de la Cp. Fus. II/4.

Souvenir de la mob. présente : le départ, les camarades, les bobards qui passent, les moments de rire et ceux de cafard, les bons et les mauvais civils, tout cela noté de façon franche et alerte. Le soldat n'est dans *Sous l'écorce* ni un type de vaudeville ni une image d'Epinal, il est l'homme dans le rang avec ses qualités et ses travers humains. M. Pierre Chessex a écrit là une jolie chose. L'illustrateur a dessiné quelques pages vigoureuses et l'imprimeur soigné la présentation de cette plaquette.

ALB. R.

MANUELS D'HISTOIRE

à l'usage de l'enseignement secondaire de la Suisse romande

publiés sous la direction de Charles Gilliard, professeur à l'Université de Lausanne.

HISTOIRE ANCIENNE L'ORIENT — LA GRÈCE — ROME

par André BONNARD et Aimé BAECHTOLD

Un vol. in-16 cartonné avec 43 illustrations dont 8 en hors-texte, 3 cartes en couleurs et 11 en noir Fr. 4.80

Après une introduction sur l'humanité primitive, les auteurs passent en revue les anciennes civilisations de l'Égypte, des grands empires de l'Asie, des peuples marins, puis exposent en raccourci l'histoire de la Grèce et de Rome, sources de notre civilisation.

HISTOIRE DU MOYEN AGE

par Pierre ANSERMOZ

Un vol. in-16 cartonné, avec 34 illustrations dont 4 en hors-texte, 4 cartes en couleurs et 8 en noir Fr. 2.50

Ce second volume va des invasions barbares à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 : féodalité, Croisades, formation des États modernes ; il relève l'importance de la civilisation d'une époque qui a créé des chefs-d'œuvre malgré les guerres qui ont sévi.

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

par Marius PERRIN

Un vol. in-16 cartonné, avec 28 illustrations dont 4 en hors-texte, 2 cartes en couleurs et 9 en noir Fr. 5.—

Ce manuel donne une vue claire et ordonnée des événements depuis la découverte de l'Amérique jusqu'au traité de Versailles. À côté des faits politiques, l'auteur accorde une large place aux phénomènes économiques et sociaux et souligne la liaison qui existe entre eux.

HISTOIRE DE LA SUISSE

par Georges MICHAUD

Un vol. in-16 cartonné, avec 23 illustrations dont 4 en hors-texte, 4 cartes en couleurs et 8 en noir Fr. 3.—

L'auteur se borne à l'histoire de la Confédération qui commence au XIII^{me} siècle ; il dégage aspirations et besoins communs, idées et mouvements politiques semblables, grâce auxquels des éléments divers ont constitué une Confédération d'États : le développement de l'idée fédérale apparaît ainsi clairement.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

PENSION LE CHALET

Point culminant de NYON (VAUD)

Séjour tranquille. — Bonne cuisine — Grand jardin et balcons — Vue splendide sur le lac.
Prix Fr. 6.50 (spécial) pour situation actuelle.

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables — Flore alpine magnifique. — Nouvelles automotrices confortables et rapides — Arrêt chemin de fer : Barboleusaz — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.
Centres d'excursions. Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

Hôtel du Cervin, à St-Luc

dans le pittoresque Val d'Anniviers avec son magnifique belvédère,
La Bella-Tola (3090 m.) course classique pour écoles. Arrangements.
Téléphone 3 Rossier et Gard, propr.

Cours de vacances à St-Gall

organisés par le Canton et la Ville de Saint-Gall à l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall.

Cours d'allemand pour maîtres (16 juillet au 10 août). Ces cours correspondent dans leur organisation aux cours de vacances des universités françaises et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française et italienne. Examen final avec délivrance d'un certificat officiel de langue allemande. Prix du cours : Fr. 40.

Cours de langues pour élèves (juillet-septembre). Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et ont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues. L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser au directeur K. E. Lusser, docteur ès lettres, Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'*Éducateur*
et le *Bulletin Corporatif*, s'adresser à la S. A.

PUBLICITAS Rue Pichard, 13 LAUSANNE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COLLECTION AGRICOLE

BENVEGNIN, FIGUET, PORCHET. Manuel de vinification	4.80
BERTRAND (Ed.). La conduite du rucher	5.—
BOURGET (Dr). L'agriculture et la protection des oiseaux	0.50
CHAPONNIER, RAPIN, BARRELET. Nos cultures	4.—
GUÉNOUD-LANDOLF (L.). Les poules	3.—
DACCORD, TAILLEFERT, LœFFEL, SIERRO. Alimentation du bétail	4.—
DÉCOPPET (M.). Le hanneton, biologie, apparition, destruction	15.—
DUSSERRE, GALLAY, BARRELET et STœCKLI : Sol et engrais	4.—
EVARD (L. H.). Guide pratique de comptabilité agricole	2.—
FAES (H.). Calendrier : Parasites des arbres fruitiers	0.60
Calendrier : Parasites de la vigne	0.30
Les dommages causés aux cultures par les usines d'électrochimie	4.50
Etude sur les porte-greffes	0.60
FAES, STœHELIN et BOVEY. Les ennemis des plantes cultivées	6.50
FAES et PASCHOUD. Notre vignoble	4.80
FANKHAUSER (F.). Guide pratique de sylviculture	10.—
GALLAY (R.). Le lait	4.—
JACKY (Ed.). Signalement des animaux domestiques	3.—
— L'élevage du cheval dans le canton de Vaud	5.—
KIENLI (W.). Manuel de culture potagère	5.—
<i>La Suisse forestière</i> , ouvrage publié par la Société suisse des forestiers. Broché	4.—
Relié	5.50
LAUR (E.). Comptabilité agricole	4.75
Economie rurale de la petite et moyenne culture	8.—
Politique agraire	4.—
SCHNYDER, WEY, LUCHSINGER, TAILLEFERT. Améliorations fon- cières	4.80
STœCKLI (J.-P.). Aviculture	3.—
TAILLEFERT et SIERRO. Elevage du petit bétail : porc, chèvre et mouton	4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle